

Castets, le 10 Janvier 2024

DDTM Service Nature et Forêt  
Pôle Foncier Forestier  
351 Boulevard Saint Médard BP 369  
C2023-161 Boulevard Saint Médard  
BP 369  
40012 MONT DE MARSAN Cedex

Pôle Aménagement du Territoire

Mail : [plui@cc-cln.fr](mailto:plui@cc-cln.fr)

N/Ref : Pôle Aménagement du Territoire-SG- - 2024- 13879

Dossier suivi par : Charlotte MESPLEDE

Objet : Avis Communauté de Communes Côte Landes Nature concernant une demande de défrichement pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de LINXE

Madame,

Par mail du 22 décembre 2023 vous sollicitez l'avis de la Communauté de Communes Côte Landes Nature concernant le dossier de demande de défrichement N°C2023-212 déposé par la société SAS SOLEIL ELEMENT 42, portant sur la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Linxe.

Je vous informe que la Communauté de Communes soutient ce projet et qu'à ce titre a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU de Linxe afin de permettre le projet de réhabilitation de la friche DARBO dont fait partie la centrale photovoltaïque.

Sur la base des éléments présentés ci-dessus, la Communauté de Communes émet un avis favorable à cette demande de défrichement.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Philippe MOUHEL

